

LE PETIT GÉNUPLHIEN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIEN VIVRE ENTRE LOIRE ET CHER

N°72 JUIN 2021



EDITO DU MAIRE

Chères Génulphiennes, Chers Génulphiens,

Après de longs mois d'incertitude, d'urgence, et de contraintes sanitaires, tous s'accordent à nous dire que nous vivons actuellement la phase de décroissance de l'épidémie de COVID-19. Nous n'osons presque pas y croire, tant nous l'avons attendue. Nous avons eu d'ailleurs énormément de plaisir à nous retrouver lors de « l'apéro musical » organisé par le Comité des Fêtes, dont nous remercions le Président et tous les bénévoles pour cette initiative, la première manifestation depuis plus d'un an et demi. C'est ensuite avec beaucoup d'émotion que nous avons pu partager le magnifique feu d'artifices tiré par Pyroconcept.

Malgré l'adversité, nous avons maintenu la permanence des services publics, aider nos concitoyens les plus vulnérables, préserver le budget communal...et travailler ensemble, tous les quinze comme un seul homme. Maintenant nous allons accélérer, développer nos grands « chantiers » génulphiens.

D'abord les bâtiments, nous allons voir « pousser » la salle multifonctions sur le site scolaire dès que les prix des matériaux reviendront à la normale, ainsi que les huit maisons de Touraine Logement dans la rue du 19 mars 1962 d'ici peu de temps.

Ensuite les termites, vous trouverez une double page de renseignements dans ce bulletin municipal. Les zones diagnostiquées par le FREDON 37 s'agrandissent au fur et à mesure que le temps passe. A la vue des photos et vidéos de divers administrés sinistrés, nous avons bien conscience que la situation était sérieuse. Aujourd'hui, il nous faut savoir jusqu'à quel point elle l'est. Une réunion publique aura lieu le 5 octobre avec les services de la Préfecture, l'IRBI, le FREDON, afin de mettre en place une action commune, indispensable à l'éradication de ce fléau.

Puis les établissements recevant du public (ERP), dont la mise aux normes se fera, à la vue de nos finances, sur plusieurs années, si Mme la Préfète nous y autorise. Chaque bâtiment communal recevant du public se verra audité par nos services et aménagé en conséquence pour être accessible à tous. Ainsi, les deux allées principales du cimetière seront praticables dès la fin de l'année pour l'une et l'an prochain pour l'autre, les cheminements pour accéder aux divers bâtiments suivront, etc... Bien sûr d'autres changements sont à prévoir pour pallier aux impératifs des locaux qui ne pourront pas être adaptés vu leur configuration, comme la salle du Conseil par exemple.

Et enfin, les eaux pluviales ; dont la prise en charge n'a pas été suffisante, faute de moyens, pendant plusieurs années ; vont être également une priorité pendant quelques années. Une zone inondable, ne peut pas

négliger l'eau qui tombe sur son territoire et qui s'accumule dans les fossés pour se jeter dans la Loire et le Cher.

Je vous souhaite un bel été, bonnes vacances à tous, prenez-soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à tous !

Votre Maire,

Patricia SUARD



SOMMAIRE

Page 2 : Edito du maire, sommaire

Page 3 : Travaux

Page 4 et 5 : Finances

Page 6 et 7 : École

Page 8 à 14 : Actualités

Page 14 : Mot de la liste Saint-Genouph avec vous

Page 15 : Saint-Genouph en portraits

TRAVAUX

TRAVAUX DE LA CUISINE DE LA SALLE COMMUNALE



Suite à un dégât des eaux survenu dans la salle communale pendant le premier confinement, la cuisine a fait peau neuve pour pouvoir accueillir les futurs occupants dans de bonnes conditions.

Les meubles ont été remplacés et nous en avons profité pour installer un évier de meilleure qualité et un nouveau mitigeur. Le coût total des travaux est de 909,50€ TTC. Le préjudice a été pris en charge par notre assureur GROUPAMA pour un montant de 668,00€ TTC.



RÉPARATION D'UN BOITIER ELECTRIQUE AU STADE

Un boîtier de dérivation électrique était endommagé au stade des petits prés et il devenait dangereux de le laisser dans cet état.

Merci à monsieur Christian Avenet qui a effectué la réparation gracieusement. Le reste à charge pour la commune étant le coût du boîtier changé, soit 100€.

Si vous êtes témoin d'un incident similaire, pouvant notamment nuire à la sécurité des personnes, merci de nous en informer rapidement.



CIMETIÈRE : DÉBUT DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ



Le réaménagement du cimetière progresse. Les devis ont été validés et la première tranche des travaux pourra débuter à la mi-novembre par l'aménagement d'une allée principale qui sera adaptée pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le coût des travaux s'élève à 6 052 € TTC pour cette première partie.



SÉCURISATION DES ACCÈS DU STADE DES PETITS PRÉS

Afin de prévenir toute occupation illégale du stade des petits prés, la municipalité a procédé à sa sécurisation par la pose de blocs de béton.

La mairie remercie la ville de La Riche qui nous a prêté gratuitement ces blocs.

De plus, une tranchée va être creusée le long du champ bordant le cimetière

pour empêcher le passage d'engins par cette voie.

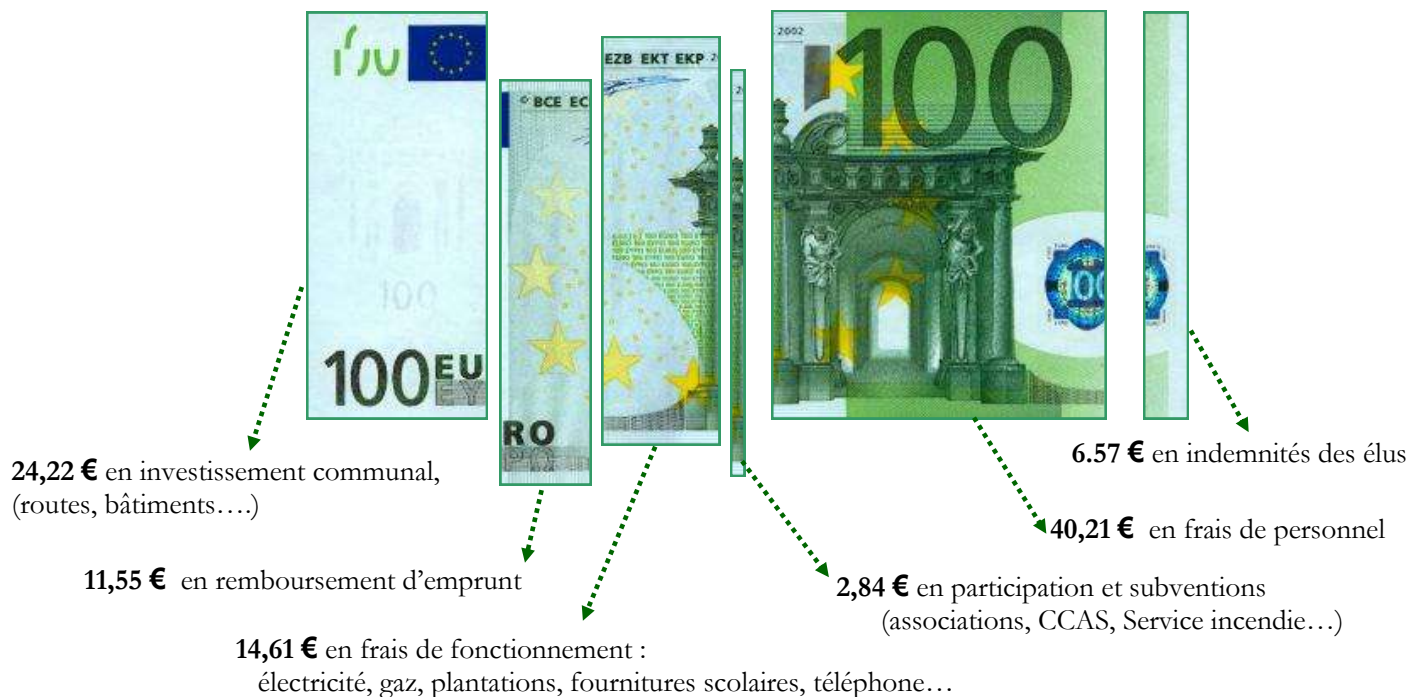




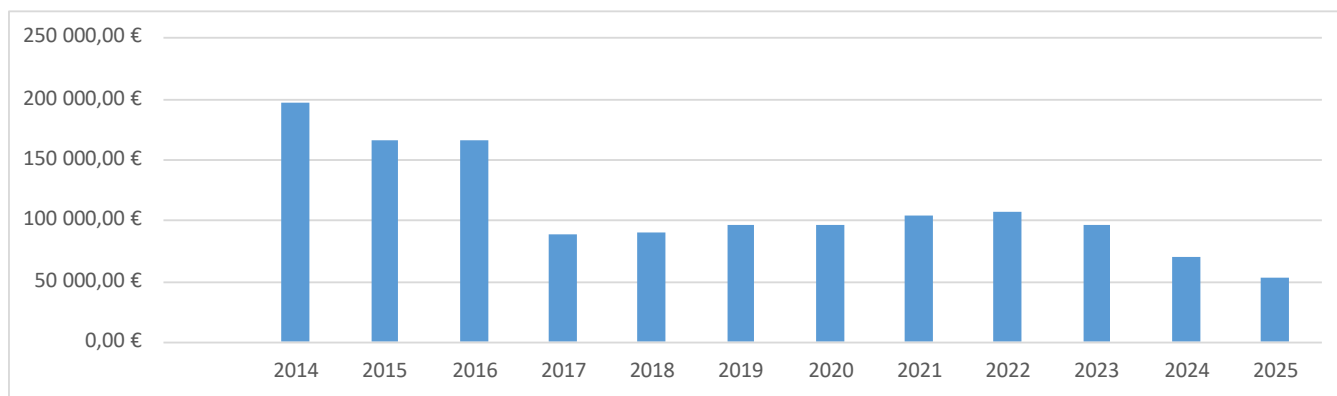
RÉSULTAT DES FINANCES



En 2020 qu'a fait la commune avec 100 € ?



Etat de la dette en Euros



Les Projets en 2021

Groupe scolaire : Salle Multifonctions pour un montant de 410 000 € ht.

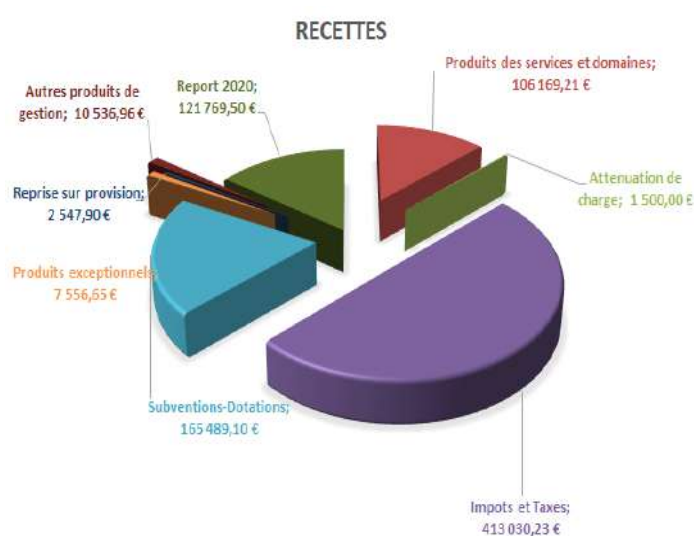
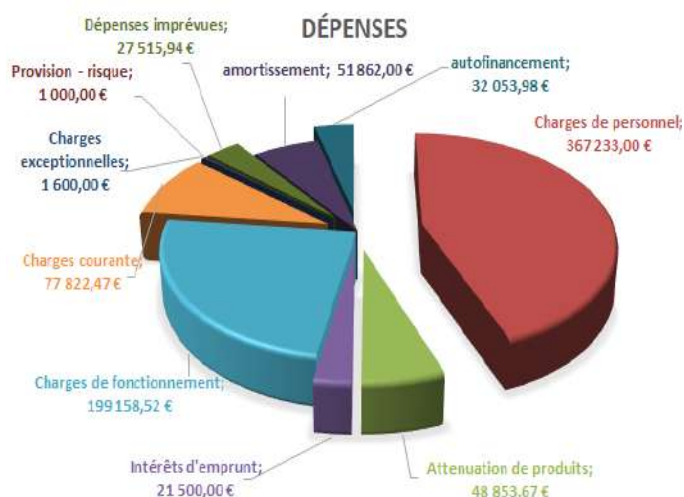
Bâtiments communaux : Salle du Conseil et communale pour 37 790 € ttc.

Compétences transférées à Tours Métropole Val de Loire (TMVL) : voirie, DECI et éclairage public pour 64 427,31 € ht.

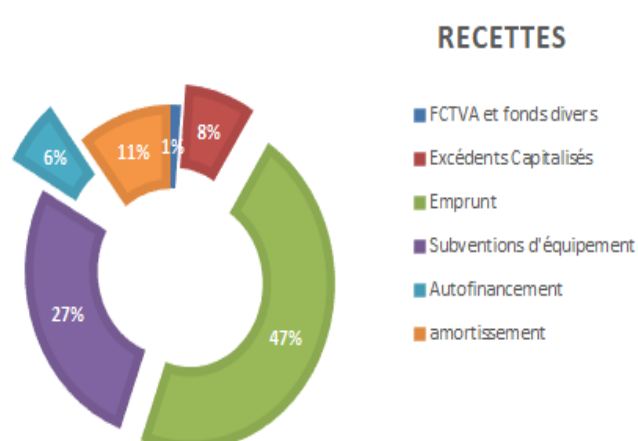
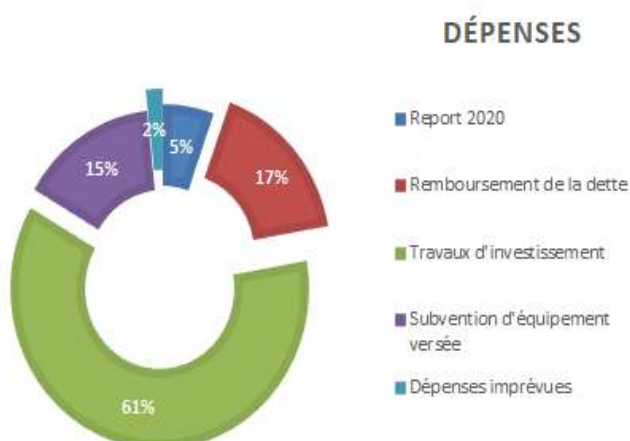


BUDGET 2021 : STABILITÉ & INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT 828 599,55 euros



SECTION D'INVESTISSEMENT 494 239,20 euros



Taux d'imposition votés pour 2021
Pas d'augmentation depuis 2015

Habitation : ~~47.78%~~ suppression de la taxe d'habitation.

Foncier Bâti : 20.28% + 16,48% (Conseil Départemental) soit **36,76%**.

Foncier non Bâti : **45.37%** pas de changement.

ECOLE

Labellisation E3D

Grâce aux différentes actions éco-citoyennes menées au sein de l'école depuis plusieurs années, l'établissement peut porter sa candidature pour obtenir un label E3D (établissement en Démarche de Développement Durable).

Voici les actions permettant à ce projet de se concrétiser :

- Élection d'éco-délégués
- Utilisation des bacs de jardins partagés
- Boutures de printemps
- Différents élevages d'insectes au sein des classes
- Tri des déchets
- Composteur
- Récupérateur d'eau
- Affiche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Parrainage d'une espèce menacée (cf. Alexandrie...nouvelle mascotte de l'école)
- Sensibilisation fréquente des élèves par le biais de productions à partir d'objets recyclés (exemple : le sapin recyclé)

De futurs projets vont également dans le sens de cette candidature pour pérenniser le label durant plusieurs années.

L'équipe enseignante remercie parents, municipalité et associations pour leur soutien dans ce projet.



En route ... Nous sortons de l'école !

Les petites sections et moyennes sections goûtent enfin aux joies des sorties scolaires et du pique-nique !

Et les autres élèves retrouvent avec enthousiasme le plaisir de découvrir des lieux nouveaux en dehors de l'établissement scolaire.

Aussi les classes de maternelle ont profité d'une journée, en mai, pour visiter le château du Rivau et les classes d'élémentaire sont parties, début juin, à la découverte des jardins du château de Villandry.

Pour le plus grand plaisir des élèves comme des professeurs !



Alexandrie ... Nouvelle mascotte de l'école !

Ça y est ! L'école a enfin une mascotte ! Et celle-ci est colorée puisqu'il s'agit ... d'un flamant rose de Camargue du nom d'Alexandrie.

Alexandrie permettra aux élèves de comprendre l'importance de la préservation d'un environnement naturel pour cette espèce préservée.

Les élèves pourront également suivre son parcours migratoire, découvrir son alimentation, son mode de reproduction mais aussi se familiariser avec les différentes espèces de flamants, leurs habitudes de vie en groupe,

Ce parrainage a pu avoir lieu grâce à l'association : La Tour du Valat.

Et pour vous, voici la belle protégée en photo :





POSE ET INAUGURATION DE L'ABRI À VÉLO DEVANT L'ÉCOLE

Le 18 mai dernier a été inauguré le nouvel abri à vélo à l'école. À cette occasion une animation a eu lieu sur le site et un stand était tenu par le collectif cycliste 37 afin d'échanger, de distribuer des goodies (petits cadeaux) et procéder à des marquages de vélos.

Installé par la Métropole, en plus d'être plus joli et en meilleur état que l'ancien, ce nouvel abri permet un meilleur rangement et une meilleure sécurité!

Espérons qu'il donne envie aux petits et grands de privilégier les transports doux pour les petits trajets.



RENTREE SCOLAIRE 2021 : NOUVEAUX HORAIRES ET TARIFS POUR LES INSCRIPTIONS

Les nouveaux horaires et les nouveaux tarifs de la garderie et de la cantine ont été votés lors du conseil municipal du 27 mai dernier pour correspondre au passage à la semaine de 4 jours, rétablie à partir de la rentrée de septembre à Saint-Genouph. Les enfants auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Il sera possible de les laisser le mercredi à la garderie.

Pour rappel, une fiche d'inscription a été distribuée pour permettre de compléter le dossier administratif de l'enfant pour la rentrée de septembre. À ce jour, nous n'en avons pas réceptionné la totalité. Merci de retourner cette fiche en mairie **avant le 15 juillet 2021** (vous pouvez télécharger la fiche d'inscription, les règlements intérieurs sur le site internet de la mairie).

TARIFS MUNICIPAUX FIXES PAR DELIBERATION	
Accueil Périscolaire Matin et soir (tarif à la 1/2 heure) Toute 1/2 heure commencée est due de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 1er enfant 0,75 € à partir du 2nd enfant 0,40 € Après 19 h 00 : 1.50 € la ½ heure commencée Mercredi de 7h30 à 12h00 (tarif à la ½ journée) 5,00 € matinée avec repas commune (5€+4,05€) 9,05 € matinée avec repas hors commune (5€+4,25€) 9,25 € et de 7h30 à 18h30 (tarif à la journée) journée avec repas commune (10€+4,05€) 14,05 € journée avec repas hors commune (10€+4,25€) 14,25 €	Accueil du Mercredi (tarif matinée ou journée complète) En raison de mise en place d'activités, les enfants peuvent être récupérés sur les créneaux horaires suivants : 11h30/12h00 13h00/14h00 17h00/18h30 <u>Cependant les parents pourront reprendre les enfants avant 17h00 sur présentation d'une attestation (adhérent association ou club), d'un rendez-vous médical ou d'un certificat médical, 48h00 avant l'absence.</u> Dans ces cas, aucun remboursement <u>en proportion du temps</u> ne sera effectué.
RESTAURANT SCOLAIRE	
Repas commune	4,05 €
Repas hors commune	4,25 €
Repas enfant non inscrit à titre exceptionnel	7,00 €
PAI	2,00 €

ACTUALITÉS

CIMETIÈRE : MISE À JOUR DES TARIFS À PARTIR DU 28 MAI 2021

Les tarifs du cimetière n'avaient pas été mis à jour depuis de nombreuses années. Il a donc été décidé d'y remédier pour correspondre aux réalités de coût d'entretien du cimetière. Ils ont été votés lors du conseil municipal du 27 mai dernier et applicables dès le lendemain.

Désignations	Tarifs	Concession ou renouvellement	Concession ou renouvellement
		15 ans	30 ans
Terrain commun	Gratuit		
Pleine terre *sauf avis contraire de l'étude hydrogéologique	Gratuit	150 €	300 €
Caveau	1 400 €	150 €	300 €
Urne supplémentaire caveau	50 €		
Cavurne	500 €	150 €	300 €
Urne supplémentaire cavurne	50 €		
Colombarium	850 €	150 €	300 €
Urne supplémentaire colombarium	50 €		
Jardin du souvenir	100 €		
Remplacement gravure sur stèle			
Dispersion des cendres, entretien	50 €		
Caveau provisoire	Gratuit les 5 premiers jours		
Redevance de superposition	50 €		
Vacations funéraires	Gratuit		



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai dernier s'est tenue la Journée nationale relative à la commémoration de la victoire de 1945 en comité restreint en raison du contexte sanitaire. Étaient présents monsieur Bernard ROY, Président de la FNACA, accompagné de messieurs Jacques TESSIER et Michel KERJOANT, portes drapeaux, de Patricia Suard, Maire de la commune, et Eric ROYER, adjoint. Ils ont ainsi pu procéder aux traditionnelles dépôts de gerbe et allocutions.



Une transaction immobilière ?
Je suis à vos côtés pour vous accompagner !

☎ 06.09.20.76.22

✉ stephane@aim-transactions.com

📍 Agence de Tours - 7 rue George Sand 37000 Tours

RAPPEL : IMPLANTATION DE L'ANTENNE 4G AU STADE DES PETITS PRÉS

Pour rappel dans notre commune, en concertation avec les services de la Métropole, c'est au stade qu'il a été décidé d'implanter une antenne radiotéléphonique 4G, afin d'éviter à nos concitoyens les désagréments d'une mauvaise connexion au réseau. L'antenne étant installée sur l'un des quatre poteaux qui éclairent le stade, elle restera discrète – et l'éclairage du terrain de foot sera amélioré, en profitant des travaux pour ce faire.

De nombreuses précautions sont prises, en particulier en ce qui concerne la distance avec les habitations. Le site de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) récapitule toutes les consignes de prudence, qui ont été respectées. Une carte des implantations de toutes les antennes en France est également disponible sur le site cartoradio.fr, pour les plus curieux d'entre vous, et permet de comprendre pourquoi il était temps de procéder à cette implantation.

Pour tous ceux qui le souhaiteraient, il est possible de faire réaliser gratuitement des relevés des niveaux d'ondes sur sa parcelle par l'Observatoire des ondes, organisme qui veille à la bonne couverture en téléphonie mobile de notre territoire, dans le respect de la réglementation et de la bonne information des citoyens. Pour toute information complémentaire : Pôle Aménagement Numérique du Territoire (ANT) de Tours Métropole – Tél. 02 47 21 66 77 - ant@tours-metropole.fr



UN CONTENEUR À VERRE AU GRAND MOULIN

Suite au déplacement du conteneur à verre de la rue de la Rabinière, il manquait un lieu de collecte au Grand Moulin. C'est terminé depuis la mi-juin.

Un nouveau conteneur a été installé sur la levée du Cher, à proximité de l'espace pique-nique.





coursesu.com

Ouverture de votre magasin :

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption
le dimanche de 9h à 12h30



TERMITES : POINT DE SITUATION

Pour rappel, des investigations ont eu lieu fin 2020 dans deux secteurs de la commune (lieu dit Varennes et au Grand Moulin) pour valider la présence de termites. Le diagnostic, réalisé par le Fredon et financé par la commune, s'est avéré positif et il faut maintenant étendre la zone de recherche pour s'assurer de la présence ou de l'absence de ces insectes nuisibles dans les alentours de ces secteurs. Ainsi, par arrêté municipal, le reste du Grand Moulin sera soumis à un diagnostic (une réunion publique réunissant les riverains aura lieu à cet effet le 5 octobre). Le devis (4 051.80 €) a été validé lors du dernier Conseil Municipal. Pour rappel, en cas de découverte de termites sur une parcelle, le traitement est à charge du riverain.

Il est également rappelé la conduite à tenir pour éviter la propagation des termites : interdiction d'amener de la terre ou du bois non certifiés, surveillance des lieux abritant bois et humidité, brûlage systématique (sur dérogation préfectorale) des bois morts sur les parcelles concernées, évacuation rapide des déchets verts en déchetterie, et obligation de traitement...

Les deux pages suivantes rappellent les précautions à prendre :



Termite ouvrier



Termite soldat



Termite reproducteur

Je pense avoir trouvé des termites ...

Je dois déclarer la présence de termites en Mairie

Je dispose d'indices révélateurs de la présence de termites dans mon habitation ou mon terrain : je suis tenu de faire une déclaration en mairie.

Ceci est valable pour tous: propriétaire, locataire, occupant ou syndicat.

La non déclaration expose à une amende de 500€



Escalier fortement fragilisé par des termites

Les réglementations termites

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles R.133-1 à R133-5
- Une **cinquantaine** de commune de la région Centre-Val de Loire (dont une quarantaine en Indre et Loire) sont classées en **zone de surveillance et de lutte contre les termites**.
- Dans ces communes, tous les acteurs doivent **se mobiliser pour limiter la propagation des termites**.

La région Centre Val de Loire agit pour vous en participant au projet BioContrôleTermites qui étudie les communications chimiques des termites pour développer un **système de détection et de lutte biologique écoresponsable**.



Quelques conseils pour éviter l'installation et la propagation des termites

Pour éviter une dissémination généralisée, l'évacuation de terre ou débris végétaux de zones infestées par les termites doit suivre un protocole strict avec une déclaration en mairie.

À l'**extérieur**, aux **abords immédiat d'un bâtiment**:

- Supprimer les points d'eau stagnante (puits perdus ...)
- Eliminer les bois morts et contenus cellulosiques (souche d'arbre, stockage de bois, parterre ...)
- Eviter la plantation de végétaux denses (source d'humidité)
- Etre vigilant à l'introduction de terre et débris végétaux (bois chauffage, BRF, ...). Ceux-ci ne doivent pas venir de zones potentiellement infestées.

À l'**intérieur** d'une habitation (structure bois, pierre, béton, brique, métal...):

- Supprimer les causes d'humidité (infiltration, remontées capillaires ...)
- Eviter les phénomènes de condensation (avoir une bonne isolation et aération)
- Ne pas encombrer les sous-sols d'objets contenant de la cellulose.
- Veiller à ventiler les sous-sols.

Plus d'informations et contacts :

- [IRBI \(CNRS-Univ. Tours\)](#)
- [FREDON CVL](#)
- [Préfecture d'Indre-et-Loire \(37\)](#)



©T.Andrieux



Termites

Prévention et obligations



Comment agir ?





Mieux connaître et détecter les termites

Qui sont les termites ?

Les termites présents en Région Centre-Val de Loire sont des insectes sociaux souterrains de 3 à 9 mm de long qui vivent à l'abri de la lumière et se nourrissent de matériaux contenant de la cellulose (papier, carton, tissus, doublage de cloison, bois...). Etant très sensibles à la dessiccation, leur survie passe par une humidité importante.

En forêt, ce sont des acteurs indispensables qui assurent la pérennité des zones boisées en dégradant le bois mort.



Bois extérieur attaqué par des termites. Contamination par le sol



Taille réelle



5mm

©T.Andrieux

Quelles sont les conséquences ?

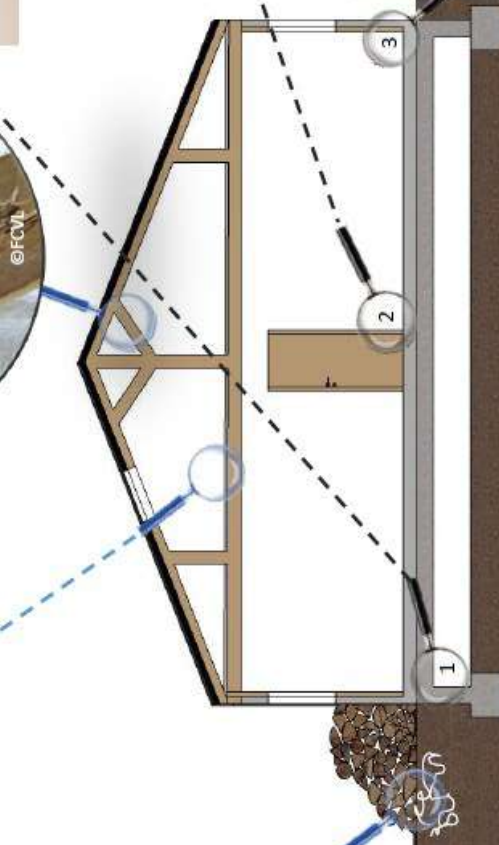
L'activité des termites engendre des désordres importants à tous les étages dans les bâtiments, pouvant dans les cas les plus graves fragiliser et détruire l'habitation (toiture, cloisons, plancher, escalier, huisserie...). En l'absence de traitement, les termites se propagent et peuvent contaminer les habitations voisines.



Plancher en ruine



Charpente dégradée



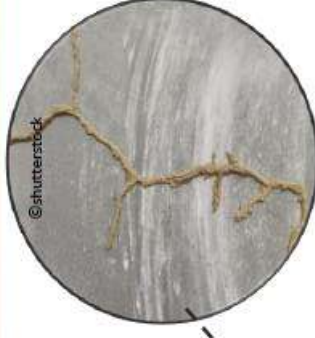
©Cornillon

On peut retrouver la trace de leur passage dans les matériaux tendres et sans cellulose (plâtres, enduits, joints de dilatation, plastiques, isolants, gaines électriques, tuyau d'évacuation, ...) qui peuvent également être dégradés et/ou qui facilitent leur propagation dans les habitations.

Quels sont les indices ?

Généralement, on ne voit pas les termites, mais on peut parfois observer :

1. Une galerie-tunnel d'apparence terreuse à la surface d'un mur ou d'une poutre.



©shutterstock

2. Un élément de bois creusé, sans présence de sciure et d'aspect feuilleté



©shutterstock

3. L'envol d'insectes au début du printemps s'échappant du sol, d'une fente d'un mur, d'un cadre d'huisserie.



©IRBI

De nombreuses ailes éparpillées au sol près des entrées de lumière sont des signes d'un essaimage récent.

BEAU SUCCÈS POUR L'APÉRO JAZZ !

Samedi 26 juin, s'est déroulé « l'apéro Jazz » au stade des petits prés, organisé par le Comité des Fêtes. Merci au Président et à tous les bénévoles qui ont œuvré à sa bonne organisation, et bravo à tous. Cette manifestation a fait du bien au moral après des mois de confinement et de crise sanitaire.

Une très belle soirée conclue en beauté par un très beau feu d'artifice offert par la municipalité.



**COMITE DES FETES
DE SAINT GENOUPH**



26 juin 2021

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES,
RÉGIONALES
et aux assemblées de Corse,
de Guyane et de Martinique
20 et 27 juin
2021

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin dernier se sont
tenues les élections régionales et

départementales.

Dans le contexte sanitaire particulier, toutes les précautions ont été prises pour que le scrutin se déroule dans les conditions les plus sûres possibles. La municipalité remercie les élus, employés communaux et bénévoles pour leur implication qui a permis à ce que le scrutin se passe bien malgré la faible participation, dans la moyenne nationale.

Vous trouverez ci-dessous les résultats du dépouillement à Saint-Genouph du second tour pour les deux élections:



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

2ND TOUR DU 27 JUIN 2021

Participation 32.21% (Abstention 67.79%)
773 inscrits

Votants 249 – Exprimés 236- Votes blancs 0 – Nuls 13

Solenne MARCHAND Wilfried SCHWARTZ :
148 votes (62.7 %)

Sébastien CLÉMENT Marine PEINOCHE :
88 votes (37.3 %)

ELECTIONS RÉGIONALES

2ND TOUR DU 27 JUIN 2021

Participation 32.21% (Abstention 67.79%)
773 inscrits

Votants 249 – Exprimés 241- Votes blancs 5 – Nuls 3

François BONNEAU 121 votes (50.21 %)

Aleksandar NIKOLIC 45 votes (18.67 %)

Nicolas FORISSIER 42 votes (17.43 %)

Marc FESNEAU 33 votes (13.69 %)

SONDAGE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un sondage à propos de la bibliothèque et de son devenir sera en ligne à partir du 1er juillet, jusqu'au 31 juillet 2021. Vous disposez d'un mois pour vous connecter sur le site de la mairie, ou pour déposer le sondage ci-dessous complété dans votre mairie préférée! Répondez nombreux!

VOTRE AVIS SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT GENOUPH

Avez-vous déjà été inscrit à la bibliothèque ?

- ☐ Oui
☐ Non

Comptez-vous vous y inscrire prochainement ?

- ☐ Oui
☐ Non

A quel rythme comptez-vous vous y rendre ?

- ☐ Une fois par semaine
☐ Une fois par mois
☐ Une fois par an
☐ Jamais

Pour quels types de lecture ?

- ☐ Jeunesse
☐ Roman
☐ Histoire
☐ Pratique
☐ Essais
☐ Autre :

Seriez-vous prêt à tenir une permanence bénévolement ?

- ☐ Le mercredi après-midi
☐ Le samedi matin
☐ Les deux
☐ Jamais



BIBLIOTHEQUE EN DANGER



INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA JOURNÉE DE L'ART

La journée de l'art revient!

Vous êtes artiste? Vous souhaitez exposer et aller à la rencontre du public? Inscrivez vous en mairie pour participer et exposer dans l'église et la salle communale de Saint-Genouph le **dimanche 10 octobre 2021 de 10h à 18h00**.

Le public sera nous l'espérons nombreux pour participer à cette manifestation, sous réserve bien sûr du contexte sanitaire. Il est également prévu un vote du public pour l'œuvre favorite avec remise de prix en clôture de cette journée.



DONS DE PLANTS

La mairie remercie madame Danielle SUARD pour son don de plants pour fleurir la commune. C'est environ 400 plants qu'elle a fait pousser elle-même et qui viennent s'ajouter à ceux achetés par ailleurs en nombre moins important que les années précédentes, pour embellir nos espaces verts, en préservant notre budget.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : PASSAGE DES CONSEILLERS À VOTRE DOMICILE

La mise à jour, la transmission et l'enregistrement à la Préfecture de notre Plan Communal de Sauvegarde étant obligatoires, nous devons compléter, rectifier les données concernant les habitants n'ayant pas rendu leur formulaire. Ainsi, vous verrez votre conseiller municipal de secteur se rendre à votre domicile, afin de collecter les informations nécessaires pour votre foyer, si vous n'avez pas retourné votre fiche de renseignements au préalable.



RAPPEL DES OBLIGATIONS D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Quand vient l'hiver, lorsque la neige tombe et le verglas menace, chaque riverain a pris l'habitude d'entretenir son trottoir en le déneigeant et/ou le salant. Cet entretien concerne le trottoir entier, jusqu'au bord de la route (l'entretien du caniveau revenant à la commune).

Mais il est bon de rappeler que cet entretien doit être réalisé quelle que soit la saison. Ainsi, lorsque le trottoir est enherbé, la tonte revient à l'occupant de l'habitation dont dépend le trottoir. Idem, lorsqu'il s'agit de balayer les feuilles mortes.

Ceci afin d'éviter tout accident et permettre aux habitants de se promener sereinement dans les rues de notre village!

RAPPEL : TÉLÉPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie (voir dernière de couverture) et pour toutes urgences uniquement, vous pouvez joindre la permanence de l'équipe de Direction Municipale au numéro de téléphone suivant : **07.88.43.67.35**.



Vous voulez signaler, par exemple, un chien qui divague, un groupe de gens du voyage qui s'installe sur la commune, appelez-nous. Ce numéro ne se substitue pas aux services d'urgences ou de secours (gendarmerie, pompiers, samu,...), ni aux services d'intervention, de dépannage pour l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone, et autres.



L'ARDOISE TOURANGELLE

COUVERTURE-ZINGUERIE-RAMONAGE

CHARPENTE-OSSATURE BOIS

47 rue Jules Verne 37 520 LA RICHE
Tél : 02 47 44 88 83



NON AUX NUISANCES DE VOISINAGE !

En ces jours de beau temps, il est bon de bricoler à l'extérieur et de profiter du jardin. Il est toutefois bon de rappeler que les nuisances sonores, olfactives (barbecue, ordures...) ou même visuelles constituent un trouble anormal de voisinage. Le passage de la tondeuse notamment, doit se faire aux horaires prévus, à savoir du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h. Merci de penser à vos voisins et de faire vivre la concorde dans notre village.

CANICULE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE EN MAIRIE !

Depuis 2004, les villes sont chargées de tenir une liste des personnes vulnérables (personnes âgées et adultes handicapés) résidant à leur domicile, potentiellement fragilisées par les vagues de forte chaleur estivale. En cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'alerte canicule, la mairie les contactera pour s'assurer de leur bonne santé et donner assistance et conseils si besoin. Si vous souhaitez vous inscrire, il suffit de remplir un formulaire mis à disposition en mairie ou d'en demander le dépôt à votre domicile. Cette démarche est confidentielle et sur la base du volontariat.



LE MOT DE LA LISTE « SAINT GENOUPH AVEC VOUS »

Bonnes vacances à tous ! Espérons pouvoir profiter au maximum de la période estivale ! Tout en restant prudent pour rester libre à la rentrée !

SAINT-GENOUPH EN PORTRAITS

JOELLE DOUSSET, PRODIGIEUSE NATURE

Nous poursuivons notre série de portraits de g n lphiennes et de g n lphiens inspir s et inspirants. Jo lle Dousset est passionn e de photographie et de nature. Gr ce   elle, nous d couvrons la richesse insoup onn e de la biodiversit  dans nos jardins.

Quel lien avez-vous avec Saint-Genouph ?

J'y suis n e et y ai toujours v cu. Mes parents  taient maraichers. Nous nous y sommes install s avec mon mari et nous avons une entreprise de carrosserie-peinture. J'aime Saint-Genouph pour son c t  petit village paisible. Mais o  l'on trouve bon nombre d'associations et de b n voles qui le font vivre. J'ai moi-m me fait partie de plusieurs comme l'atelier g n lphien ou les voix g n lphiennes. J'ai  galement particip  aux Journ es de l'Art (exposition de mes photos). Je suis maintenant   la retraite.



Le Machaon ou Grand porte-queue

C'est   votre retraite que vous d couvrez la photographie ?

Oui, par hasard, suite au d part de mon petit-fils Teva que j'avais gard  une semaine   la maison, il venait de partir loin de moi, j'avais un peu le « bourdon » et un papillon est pass , je l'ai photographi  et nous voici, 16 ans plus tard ! J'ai d couvert peu   peu la richesse qui m'entourait en photographiant les insectes. Mais je ne suis pas photographe. Je n'utilise pas de mat riel de professionnel ou un appareil sp cifique. Je me consid re plut t comme une photographe en herbe.

Vous ne vous  tiez jamais int ress e de pr s aux insectes ou aux plantes avant ?

J'ai toujours  t  proche de la nature mais pas forc ment des insectes. M me si quand j'aidais mes parents dans les champs, je croisais bon nombre de petites b tes et de fleurs. Cela m'a marqu e je pense. J'aime beaucoup aussi les fleurs et les plantes qui se s ment seules chaque saison dans mon jardin que j'aime laisser le plus sauvage possible. Elles sont toutes utiles   la biodiversit  et   une esp ce en particulier. Je n'aime pas que l'on parle de mauvaises herbes. J'ai m me des orties dans mon jardin que je laisse pousser car elles sont un refuge et une nourriture pour les chenilles de certains papillons, comme le paon du jour ou le vulcain.

C'est de votre jardin que vous prenez toutes vos photos ?

Exactement, je m'y sens bien et j'aime y rester de longues minutes   observer et   photographier la vie qui s'y d roule. Il y a une richesse insoup onn e pour peu que l'on s'y int resse. Ce n'est pas la peine de partir au bout du monde pour croiser des dizaines, voire des centaines d'esp ces d'insectes et de plantes. C'est pour moi aussi une fa on de t moigner d'une richesse qui d cline   notre porte.

Une volont  de t moigner ?

Oui j'ai pr sent  mes photos dans quelques expositions et suis all e   la rencontre de plusieurs classes. Je ne veux pas donner de conseils ou de le ons, j'essaie juste d'agir   mon  chelle pour faire changer les regards, montrer la beaut  de la nature et l'utilit  des insectes dans notre jardin. Sans insectes, pas de pollinisation et donc pas de fruits par exemple. Si on connait les insectes, on a plus le r flexe de les  craser !

Je veux aussi t moigner qu'en seize ans, j'ai clairement vu une baisse du nombre d'insectes et je suis inqui te pour les cons quences du r chauffement climatique et la disparition d'esp ces.



Le bourdon terrestre

Vous partagez aussi votre passion via internet ?

Je participe   de nombreux groupes d'entomologie et quand je connais, j'aide parfois ceux qui le souhaitent   identifier les esp ces. Ou bien je recherche moi-m me des informations sur un sp cimen que j'ai photographi . J'ai aussi un site internet d di . C'est   la fois une passion solitaire o  je profite de la nature et de mon jardin et un partage de la beaut  de la nature avec les autres.

Retrouvez les photos de Jo lle Dousset sur son site :

joellelafourmie.e-monsite.com

SERVICES

Secrétariat de Mairie

Tél : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Page Facebook : « Saint-Genouph »

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h le 1er samedi du mois

Permanence du maire :
Sur rendez-vous uniquement

Permanence du C.C.A.S. :
Sur rendez-vous

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez vous. Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tél : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours

Du lundi au vendredi de 14h à 16h

Soins gratuits pour les personnes en difficulté

Sur rdv pour les médecins spécialistes

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la Mairie à La Riche

Tél : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly 37000 TOURS

Tél : 02.47.37.74.24

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

19 rue de la Dolve

37000 Tours

Tél : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37510 Ballan-Miré

Tél : 02.47.68.26.90

Bibliothèque

Le mercredi de 14h30 à 18h

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Grand choix de livres à votre disposition

Rappel : montant de l'adhésion

4€ par famille et par an

Publication

Directeur de la publication :

P. SUARD

Comité de rédaction :

J. DESCHAMPS

T. DESHAIES

P. FORMEN

A. NEUBURGER

S. SUARD

Crédit photos : auteurs divers

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de St Genouph